

6^{ème} Tournoi national de la Plume Crolloise

N°1900764

Crolles, les 9 10 et 11 novembre 2019



Tournoi Double, Mixte et Simple REGLEMENT PARTICULIER

- 1) Cette compétition de badminton est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- 2) Le Juge-Arbitre est Sébastien Véchard.
- 3) La date limite des inscriptions est le **lundi 28 octobre 2019 à 23h00**. L'inscription est accessible uniquement sur la plateforme Helloasso.
- 4) Le tournoi est ouvert à l'échelle nationale à tous les joueurs licenciés, classés dans les séries N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC, Vétéran et à partir de Minime 1.
- 5) Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
- 6) Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec la FFBaD et en possession de leur licence en cours de validité le jour de la clôture des inscriptions.
- 7) Ils doivent tous avoir acquitté auprès du **club de Crolles** leur droit d'inscription, qui est de **18€** pour un tableau, **20€** pour deux tableaux et **22€** pour 3 tableaux.
- 8) Les joueurs doivent être présents dans la salle **au moins 40 minutes avant l'heure prévue de leur match et 1 heure avant si la convocation est après 12 h**. Attention, les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par décision du Juge-Arbitre.
- 9) Tout joueur devra se présenter à la table de pointage dès son arrivée, et ce, chaque jour de la compétition. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre, devront obtenir l'accord de ce dernier, et laisser leurs coordonnées téléphoniques afin de les joindre s'il y a lieu. Par ailleurs, ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.
- 10) **Les Doubles se joueront uniquement le samedi**. Ils comprendront toutes les séries, établies en regroupant les paires selon la moyenne CPPH des 2 joueurs. Toutes les séries se joueront en poule, avec 2 sortants par poule.
Les Mixtes se joueront uniquement le dimanche. Ils comprendront toutes les séries, établies en regroupant les paires selon la moyenne CPPH des 2 joueurs. Toutes les séries se joueront en poule, avec 2 sortants par poule.
Les Simples se joueront uniquement le lundi. Ils comprendront toutes les séries, établies en regroupant les joueurs selon la moyenne CPPH de celui-ci. Toutes les séries se joueront en poule, avec 2 sortants par poule.

- 11) Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre, selon le nombre de points des joueurs et de leur classement à la date du tirage au sort.
- 12) Le tirage au sort aura lieu le **vendredi 1er novembre 2019**.
- 13) L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. **Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance.**
- 14) Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire "au choix" sur la feuille d'inscription. Le comité d'organisation essaiera de lui trouver un partenaire dans la liste des joueurs en attente de partenaire.
- 15) En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur "dûment licencié", avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente.
- 16) Chaque joueur a la possibilité de s'inscrire dans les 3 tableaux. Néanmoins s'il s'inscrit en double et/ou en mixte, il ne pourra pas y avoir plus de 2 classements d'écart avec celui de son partenaire (ex : un joueur R4 peut jouer avec un R6 mais pas un D7).
- 17) Le nombre de participants étant limité, en cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
 - le joueur ou la paire est inscrit(e) et a réglé son droit d'engagement sur Helloasso
 - un des joueurs de la paire est inscrit et a réglé son droit d'engagement sur Helloasso
 - le joueur ou la paire correspond au classement adéquat pour former une série.
- 18) Les joueurs auront droit à 3 minutes de préparation, test des volants compris, après l'annonce de leur match et se tiendront à la disposition de l'arbitre (éventuel). Si au bout de 5 minutes le joueur ne s'est pas présenté sur le terrain, seul le Juge-Arbitre est habilité à reporter le match (en fonction du déroulement de la compétition) ou déclarer le joueur W.O.
- 19) Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- 20) Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre 2 matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- 21) Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- 22) Tous les matches seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel à tout moment au Juge-arbitre pour demander de désigner un arbitre, s'il le juge nécessaire.
- 23) Lors du service, tout volant touchant l'infrastructure de la salle sera prononcé « let » et le service pourra être refait au maximum 3 fois, sinon il sera considéré faute. En cours de jeu, un volant touchant l'infrastructure de la salle sera considéré "faute".
- 24) Pour toute contestation : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
- 25) Les volants sont à la charge des joueurs ; en cas de litige les volants officiels sont : FORZA S6000 et ceci pour toutes les séries.

- 26) Le club organisateur, Association Crolloise de Badminton, décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident.
- 27) Les droits d'inscriptions passés le délai de la date limite d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, etc.).
- 28) Le plateau de jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs qui devront se tenir dans les gradins pendant les échanges, et sur le terrain, uniquement entre les sets et à la pause à 11 points.
- 29) Tout joueur forfait (ou blessé) avant (ou pendant) la compétition devra envoyer par courrier un **justificatif au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à :**

<p style="text-align: center;">Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37 route du Vercors 38500 Saint Cassien</p>

ou par mail à : sophie.bluy@badminton-aura.org, sous peine de sanction fédérale

Le juge arbitre
Sébastien Véchard